

## ST. JEAN PORT-JOLI

## L'ANSE AUX SAUVAGES

## LÉGENDE

A mesure que les années s'écoulaient, elles emportent avec elles nos plus heureux souvenirs et nous enlèvent nos plus chères illusions. C'est alors qu'au milieu des jours difficiles de la vie, notre âme, froissée du présent, avide de compensations, saisit avec bonheur quelques réminiscences du passé. Ainsi le naufragé, au sein de l'océan, se cramponne aux épaves du navire que les flots rejettent bientôt sur des rivages inconnus. De ces souvenirs, les plus doux sont ceux qui nous rappellent un des événements de notre adolescence, le village natal où se sont écoulées nos plus heureuses années. Ce sol nous est d'autant plus cher qu'il nous a fallu, jeune encore, le quitter.

Avant que la mauvaise fortune ne vint fondre sur ma famille, il fut un temps où tout voyageur traversant la belle et verdoyante paroisse de St. Jean Port-Joli, pouvait apercevoir blanchir dans la plaine, les maisons proprettes du riant village de la Côte des Chênes. Vers le milieu de ce village, sur une légère élévation, se trouvait un groupe de bâtiments, au centre duquel s'élevait une résidence dont l'extérieur annonçait l'aisance, sinon la richesse du propriétaire. C'est là que l'auteur de ces lignes passa les douze premières années de sa vie. Douze années, hélas ! trop tôt écoulées, et qui lui rappellent encore de bien vifs souvenirs.

Comment, en effet, oublier ces heureux moments passés en compagnie de celle que, dans la famille, on honore du titre de grand-mère. Aussi, dans ses rares visites, avec quelle joie et quelle affection l'on accueillait cette bonne dame ! Qu'est-ce que nous était agréable et combien intéressantes les anecdotes qu'elle nous racontait ! Si le temps était beau, elle, riante et joyeuse, nous disait cent histoires folles et gaies. Si, au contraire, le temps était triste et sombre, qu'il y eût apparence d'orage, elle nous parlait alors de naufrages, de tempêtes d'infortunés et de malheureux : comme par exemple, de la légende de la « pauvre dame, » que je vais essayer de reproduire au meilleur de mes souvenirs.

C'était par une magnifique journée de juillet. Quoique jeune encore, je me rappelle cependant que la chaleur avait été excessive ; le soleil venait de disparaître à l'horizon colorant de tons pourpres et chauds les eaux calmes du St. Laurent, éclairant d'un dernier rayon les cimes des Laurentides.

Les bruits s'éteignaient peu à peu, et le crépuscule arrivait insensiblement. Des deux points opposés de l'horizon s'élevaient, dans l'air embrasé, des nuages, légers d'abord, qui s'épaississent et couvrent bientôt le ciel d'un voile menaçant. Un trait de flamme déchire l'horizon ; un autre le suit, se répète, et bientôt ce ne sont plus qu'éclairs éblouissants qui décrivent dans les nues de fantastiques arabesques. Un lointain et sourd roulement retentit par moment : c'est le tonnerre qui gronde et annonce l'approche de la tempête. La famille occupait l'unique pièce du rez-de-chaussée. Muet de terreur, j'aurais donné tout au monde afin de ne voir ni les éclairs qui déchiraient le ciel, ni entendre les détonations du tonnerre. Je me rapprochai de ma grand-mère dont le calme apaisait mes craintes. Pauvre petit ! me dit-elle, que tu es heureux d'être dans une bonne maison, à l'abri de toute misère et de vivre au sein de la famille.

Ta frayeur me rappelle l'histoire de cette pauvre femme inconnue de l'Anse aux Sauvages ; tu ne connais pas cette his-

toire sans doute, car c'en est une bien ancienne que celle-là ! et je ne te l'ai pas encore racontée. Si tu veux te comporter comme un homme, c'est-à-dire n'avoir point peur, je vais te la dire.

Ayant promis d'être courageux, la grand-mère reprit :

Vous connaissez, fit-elle en s'adressant à chacun de nous, sur le bord du fleuve, l'endroit connu sous le nom d'Anse aux Sauvages ? Vous y passez du moins tous les dimanches en vous rendant à l'église. Autrefois, ce lieu était habité par des Sauvages bien cruels que vos grands-pères ont réussi à chasser. Ces Sauvages, dans leur naïve ignorance, avaient appelé cet endroit la *grande bouche*.

C'est cette petite anse qui s'enfonce dans les terres à un mille et demi environ au levant de l'église de St. Jean Port-Joli ; on l'aperçoit d'une certaine distance lorsqu'on navigue sur le fleuve ou mieux lorsqu'on suit le chemin du roi qui longe la rive du St. Laurent. C'est une sorte d'enfoncement dont l'ouverture est abritée par des rochers escarpés que recouvrent quelques chétifs arbustes. L'excavation se prolonge de quelques arpents sur le rivage pour se terminer en forme d'amphithéâtre. Autant qu'il m'en souvient, on apercevait encore des débris de vieilles cabanes, de canots et d'engins de pêche abandonnés jadis par les Sauvages.

Il y a bien longtemps de cela, continua la grand-mère avec un soupir, qu'on vit arriver un jour une pauvre femme conduisant un enfant par la main. Elle suivait le chemin du roi. Malgré la fatigue dont il semblait accablé, l'enfant, essayait de gambader, fixant sur sa mère des yeux limpides, pleins d'intelligence et d'affection ; le soleil couchant, dont les rayons se jouaient dans sa blonde chevelure, donnait à sa tête gracieuse je ne sais quoi d'angélique.

La femme, au contraire, faible, pâle, défaitte, marchant avec lenteur, paraissait s'affaïsser sur elle-même à mesure qu'elle avançait. Dans ses vêtements se traahissait une affreuse misère, et ses traits amaigris portaient les traces d'un chagrin profond.

Sans doute quelque grand malheur avait frappé cette infortunée.

L'étrangère atteignit bientôt la maison construite en face de la caverne. Elle s'y arrêta, examinant avec anxiété l'ouverture béante près de laquelle se dressait une sorte de cabane. Ayant obtenu du propriétaire compatissant la permission d'y loger elle s'y rendit avec son enfant.

Cet homme, que la vue de cette malheureuse femme avait ému, fit, le lendemain, réparer la cabane et envoya même durant plusieurs jours, à l'inconnue, de quoi se nourrir elle et son fils. Ainsi vécut cette personne pendant quelques mois, gagnant pourtant sa subsistance et celle de son enfant par un travail qu'elle recherchait, et que chacun dans le village s'empressait de lui accorder ; car, toute souffrante qu'elle paraissait être, elle n'acceptait pas facilement un secours et préférait travailler pour se suffire. Elle s'occupait de couture, de broderie, et parfois même aidait aux travaux des champs. Tout le monde ignorait son nom et son origine. De quel pays, de quel lieu venait-elle ? on ne le sut jamais. On ne la nommait d'ailleurs que « la pauvre Dame, » car sur son front plein de noblesse et dans ses yeux rougis par les larmes, apparaissait tant de dignité, tant de fierté, que nul, en la voyant, ne pouvait s'empêcher de lui témoigner déférence et respect.

On touchait alors à la fin de l'été. La plus grande partie de l'abondante moisson venait d'être égrenée lorsque, dans la soirée d'un jour à jamais mémorable, les signes d'un orage prochain se montrèrent de toutes parts. A ce moment, l'étrangère qui se retirait de bonne heure, avait

depuis quelques temps déjà regagnée sa cabane.

Une atmosphère lourde et chaude pesait sur la terre et un silence profond planait sur les campagnes.

Au milieu de ce calme passe tout-à-coup un souffle violent d'orage, qui ébranle la mesure jusque dans ses fondements.

A cette secousse, la mère réveillée se lève en sursaut et court au berceau de son cher enfant. Le bambin ne s'était aperçu de rien et dormait d'un calme et doux sommeil. Heureuse et enhardie, elle entr'ouvre la porte et respire un air brûlant et âcre. Interrogeant l'horizon, elle voit des amoncellements de nuages qui tourbillonnent dans le ciel et sous l'amas desquels disparaissent les Laurentides. Un vent terrible balaie la terre et le ciel ; la nuit, ou plutôt d'épaisses ténèbres ne laissent passer que la verdâtre lueur des éclairs. Durant les accalmies de cette tempête, l'inconnue percevait avec effroi un bruit confus et sourd : c'étaient les flots du St. Laurent qui, soulevés par l'ouragan, montaient, descendaient, se heurtaient avec furie, venaient se briser contre les récifs, et jeter l'écume de leur rage impuissante au pied de la cabane. Un instant le vent faiblit, alors s'ouvrirent les cataractes des cieus ; la pluie tombait à flots pressés ; on eût dit une scène du déluge. La courageuse femme regagna l'unique chambre du logis. Juste à ce moment éclate un effroyable coup de tonnerre. La mère épouvantée, s'élançant vers son fils : « Pauvre enfant ! s'écrie-t-elle, en l'embrassant au front, tandis que deux larmes brûlantes tombaient sur le lit, que Dieu te garde de la foudre ! »

Le calme qui avait succédé à cette première détonation fut hélas, de courte durée. Un second coup aussi fort que le premier et qui suivit plusieurs autres éclatèrent. Les échos des Laurentides répétaient et prolongeaient au loin ce bruit lugubre. Des éclairs continus s'élançaient de tous côtés répandant dans l'air une odeur de souffre.

L'enfant, qui continuait toujours à dormir, se réveilla au contact de l'eau d'orage qu'une fissure du toit laissait tomber sur son visage. Jetant aussitôt un regard sur sa mère, il l'appela par son nom. Celle-ci tressaillit : l'inquiétude, l'anxiété, avait tellement bouleversé ses sens, qu'elle croyait son fils déjà perdu pour elle. « Que la Divine Providence ait pitié de nous ! » dit la mère, s'efforçant de sourire pour rassurer l'enfant.

Elle achevait à peine les mots de cette courte prière qu'un coup de tonnerre épouvantable la fit tomber à genoux au pied de son lit.

La tempête atteignait alors son paroxysme, le vent mugissait, la pluie roulait sur le toit avec un bruit de grêle, et ce fracas contrastait d'une manière lugubre avec le silence qui régnait à l'intérieur de la cabane. De temps à autre un éclair illuminait la nuit, jetant dans la chaumière une lueur pâle et livide.

Peu à peu cependant, l'orage diminua de violence, la pluie cessa, et, le vent chassant les nuées, l'aurore se leva dans un ciel pur.

Tandis que dans les champs et les bois les arbres, les fleurs, relevaient leur tête humide sous les premiers rayons du soleil, l'enfant se réveilla, et ses yeux à peine ouverts cherchèrent sa mère qu'il aperçut toujours agenouillée. Il saisit ses mains, la secoua, l'embrassa, et la croyant fâchée contre lui, car elle ne répond rien à ses caresses, il se mit à pleurer abondamment. Hélas ! la pauvre femme ne devait plus essuyer les larmes de son enfant ; Dieu l'avait rappelée : elle était morte foudroyée !

Ainsi finit la vie de cette pauvre femme nous dit la grand-mère. Qu'est devenu ce

pauvre orphelin ? on ne la jamais su. Une charitable famille d'une paroisse voisine l'adopta et le fit instruire ; mais cette famille émigra plus tard au Manitoba en emmenant ce fils adoptif. Quant à cette mère infortunée, personne ne put reconnaître qui elle était, d'où elle venait et quels motifs l'avaient conduite en ces lieux.

Aujourd'hui, par les temps d'orage, un voyageur ne passe jamais devant la Grande Bouche de l'Anse aux Sauvages, sans faire, en souvenir de la pauvre dame, un grand signe de croix afin d'éloigner la foudre.

A. GAGNON.

## NOUVELLES DIVERSES

Le procès des émeutiers de Caraquette, aura lieu le 24 août prochain.

Des 800 hommes employés aux travaux du Grand-Tronc, à la Pointe St. Charles, 600 ont reçu leur congé jusqu'au 5 juillet. Généralement ces employés avaient leur congé en hiver.

Quatre cents immigrants, débarqués du SS. *Prussian*, sont arrivés aux Tanneries dimanche matin, en route pour les différents endroits de la Puissance ; environ 150 mennonites se rendent à Manitoba.

On lit dans le *Journal des Trois-Rivières* : L'ancien Manoir de la famille Montour, de la Pointe du Lac, qui appartenait à la succession de feu l'hon. Malhiot, vient d'être acquis par M. Pierriet, de Belgique, qui est en ce pays depuis quelques mois. Le nouveau propriétaire fait remettre à neuf le vieux Manoir seigneurial qui va ainsi reprendre son ancienne élégance. La demeure des Montour, si bien connus des anciennes familles du pays, est sans contredit dans un des plus beaux sites de la rive nord du St. Laurent.

On lit dans le *Constitutionnel* des Trois-Rivières :

La corporation vient d'orner le parc Champain de plusieurs statues qui donnent à cette promenade favorite un cachet tout nouveau. On y voit Christophe Colomb, Jacques-Cartier, Bacchus, Diane. Un berger jouant de la flûte, un jardinier et quelques autres. En visitant ces statues, une chose nous a frappé : pourquoi la ville n'élèverait-elle pas une statue à son grand citoyen Joseph-Edouard Turcotte ? Si la Corporation n'est pas disposée à le faire, pourquoi ne le ferions nous pas par une souscription publique ? Nous voudrions alors suggérer de placer cette statue sur le boulevard regardant vers le fleuve, regardant ces beaux quais qu'il a fait construire et ce chemin de fer d'Arthabaska pour lequel il a sacrifié sa santé et sa vie.

Mgr. Roncetti, l'abbé du Pape, qui est aux Etats-Unis depuis quelques semaines, est attendu à Montréal dans une couple de jours.

L'érection d'un collège commercial à Hochelaga est définitivement décidée : MM. Letourneux, Girard et Lecours ont fait don à Sa Grandeur Mgr. de Montréal d'un terrain à cette fin, lequel mesure 12 à 15 arpents.

Les travaux commenceront à l'automne.

Mardi de la semaine dernière, le séminaire de Ste. Thérèse célébrait avec éclat le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Le matin, grand-messe, célébrée par Mgr. Fabre ; sermon par M. Lonergan, de St. Jacques ; plus de deux cents prêtres gardaient le chœur.

Cette sorte de fête de famille à laquelle assistaient plus de 400 invités, tous anciens élèves de l'établissement se continua, par une adresse présentée au nom des élèves par M. Gaudet à Mgr. Fabre, qui fit une réponse fort heureuse. M. Aubry, supérieur du collège répondit également à l'adresse d'un ancien professeur.

A une heure, grand dîner auquel présidait Sa Grandeur Mgr. Fabre, ayant à ses côtés MM. G. Quimet, Chapleau, l'échevin Duhamel, L. O. David, etc.

A 7½ heures, soirée littéraire, concert, illumination, feu d'artifice.

C'est à ce moment de la fête, que retentit la cloche d'alarme annonçant un incendie.

Le feu s'est déclaré dans la forge et l'atelier de menuiserie de M. Leguerrier. Il s'est communiqué de là aux maisons voisines et a réduit en cendres les deux bâtisses de M. Boisvenu. Un vent violent du nord-ouest activait l'incendie.

En quelques minutes il atteignit les remises et écuries du séminaire. Elles ont été complètement détruites ; elles avaient environ 130 pieds de longueur sur quarante de profondeur, et contenaient les châssis-doubles, jalousies, contre-portes, etc., etc., et beaucoup d'instruments aratoires. C'en était fait du collège si tout à coup le vent n'eût changé de direction. Une quinzaine d'habitations situées